L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 4 DECEMBRE 1881.

CHRONIQUES JUDICIAIRES.

Bien que ce ne soit pas aux chinoises qu'il faille demander des renseignements, raconte le *Gaulois des Tribunaux*, il en est cependant dont le refrain ramène un précepte sur lequel l'auteur a voulu, sans doute, appeler l'attention. Ainsi, par exemple, celui où, après avoir recommandé une précaution utile à prendre, il conclut par ce dernier vers :

On ne sait pas ce qui peut arriver.

Et c'est pour n'avoir pas songé à l'imprévu qu'un honnête commerçant et son épouse ont été victimes d'un escroc, traduit aujourd'hui en police correctionnelle.

Ce bon bourgeois raconte ainsi sa mésaventure : Voyant annoncer les dernières représentations de *Michel Strogoff*, je dis à ma femme : "Il faut pourtant nous décider à aller voir pa avant que ça finisse.—Je veux bien, qu'elle me dit, allons-y." Ne pouvant aller au spectacle que le dimanche, à cause de notre commerce, nous voilà donc partis dimanche dernier pour aller voir Michel Strogoff. J'avais pris 8 fr. sur moi, pensant que c'était assez pour nous deux. Je pense un petit bonneur et je dis : "Madame, je voudrais avoir deux places dans les 50 sous, 3 fr." Elle me répond : "Il n'y en a plus." Ayant 8 fr., je dis à la dame : "Alors donnez-m'en deux à quatre francs. Elle me répond : "Il n'en reste pas à moins de cinq francs.

—Nous voilà bien, que je dis à ma femme, il ne reste que des places à cinq francs ; ça fait dix francs pour nous deux, et je n'en ai que huit : pas moyen de voir Michel Strogoff, puisqu'on ne le jouera plus dimanche."

Voilà ma femme dans tous ses états. Je lui dis : "Eh bien, allons à un autre théâtre.—Non, qu'elle me répond, c'est Michel Strogoff que je veux voir ; aussi, c'est de ta faute, tu attends toujours au dernier moment.—Voyons, que je lui dis, ne crie pas, tu vas voir Michel Strogoff.—Et comment vas-tu faire avec tes 8 francs ? me dit-elle.—Voilà ! que je lui réponds, c'est bien simple ; je vas aller chez le marchand de vin ; je vas lui conter mon embarras et le prier de me prêter deux ou trois francs sur ma montre, que je lui laisserai en gage jusqu'à demain." A ce moment, un bonneur qui vendait des pougnanes à la porte (indiquant le prévenu) me dit : "Du stalle, bourgeois ? quatre francs, au lieu de cinq.—Es-tu-vous deux ? que je lui demande.—Deux, voilà, bourgeois !" Et il me présente deux petits cartons bleus.

Voilà ma femme enchantée, moi bien content aussi ; je donne mes 8 francs, et je dis à ma femme : "En avons-nous une chance ! qu'il n'y ait plus en de placées à moins de 5 francs ! nous avons les mêmes à 4 francs. Entrons vite, qu'elle me dit pour être bien placée."

Nous entrons vivement, je présente mes deux cartons bleus ; le contrôleur me dit : "Qu'est-ce que c'est que ça ?" Je lui réponds : "C'est le marchand de pougnanes de la porte qui m'a vendu ces deux cartons-là pour 8 francs." "Eh bien ! ma dit le contrôleur, il vous a volé vos 8 francs ; ça ne vaut rien."

Voilà ma femme qui fait une vie...et que je n'en fais jamais d'autres, que je me laisse toujours abéraper. J'avais beau lui dire : "Mais, ma bonne amie, nous avons cabaché ensuite ; tu étais enchantée de la bonne occasion, et maintenant tu me fâches parce que le dos ; tu n'as pas juste." Finalement que le monsieur du contrôle nous dit d'aller nous chamailler dehors. Nous voilà dehors ; plus le sou dans ma poche ; je dis à ma femme : "Je vais emprunter 10 francs au marchand de vin car ma montre. Et nous en serons pour 18 francs ! qu'elle crie ; non, je ne veux pas ; allons nous coucher". Et là-dessus, voilà les reproches qui recommencent, vu que je ne retrouvais plus le marchand de programmes. "Tâche qu'il t'aura attendu, me disait ma femme ; il est fié avec ses 8 francs, et en qu'il a dû se fâcher de toi !"

Monsieur, à ce moment, je bondis comme un lion. "Le voilà !" que je dis à ma femme ; là-dessus je m'élance, je saute au collet de mon bien et je l'ai remis à des sergents de ville.

Le prévenu se nomme Grandjean ; c'est un homme de trente-sept ans, se disant tailleur.

Interrogé par M. le président, il soutient qu'il est victime d'une erreur et que ce n'est pas lui qui a vendu les deux cartons bleus.

M. le président (au plaignant).—Vous êtes bien sûr de ne pas vous tromper ?

Le plaignant.—Oh ! monsieur ! il m'a fait avoir assez de dérangements pour que je le reconnaisse.

La femme du plaignant, entendue à son tour déclare également de la façon la plus affirmative qu'elle reconnaît le prévenu.

Dans ces circonstances, le tribunal a condamné Grandjean à trois mois de prison pour escroquerie.

Charcuterie assortie.

Dire qu'un homme qui trouve réponse à tout avait "la langue dans sa poche !" Mais c'est une langue de porc qu'il avait volée ; de là l'équivoque, qui prouve que notre langue, à nous, est bien drôle.

Frisoir n'avait pas volé que cela : il avait volé aussi un couteau *cru de Lyon* pour le témoin du fait, mais qui, pauvre diable, était d'Arles (encore une bizarrerie de notre langue). Mais, notre amateur de charcuterie, interrogé sur sa profession, répond qu'il travaille sur les porte. Décidément la langue française doit bien embarrasser les étrangers.

Le témoin en question raconte ce que nous venons de dire.

M. le président : Eh bien, Frisoir, qu'avez-vous à répondre ?

Frisoir : Pauvre pièce de famille sans ouvrage, criblé de deux enfants en bas âge, et bougre, comme vous voyez.

Le témoin : C'est pour ça qu'il se paie de la charcuterie "à l'huile".

Il ne manquait plus que cette nouvelle critique de la langue française par le témoin.

M. le président, au témoin : Un père de famille comme vous est la honte et le fléau de sa famille !

Frisoir : Le faire, l'horrible faim !

M. le président : Vous avouez les vols qui vous sont reprochés ?

Frisoir : C'était pour nourrir mes enfants.

M. le président : Avez-du sentiment ? L'un a un an et l'autre deux mois. (Rires.)

Frisoir : L'âge n'y fait rien.

M. le président : Vous avez déjà subi plusieurs condamnations pour vol ?

Frisoir : Une fois un gigot ; mais autre fois une oie : c'était pour ma famille.

M. le président : Toujours.

Frisoir : Jamais volé d'argent. Je demande l'indulgence et l'estime du Tribunal.

M. le président : Taisez-vous.

Frisoir : Obligez-moi des circonstances atténuantes en faveur que c'est de la simple marguerite et pas de l'argent.

Le Tribunal délibère.

Frisoir : Indulgence, s'il vous plaît ; pauvre père de famille criblé....

Le Tribunal le condamne à treize mois de prison.

Frisoir, avec vivacité : Pour une langue !

M. le président : Retirez-vous !

Frisoir : Et un sacoisson !

On l'emmène.

Un joli compte.

L'excuse de Bret, c'est qu'il est aveugle, ce qui, du reste, ne l'a aucunement gêné pour envoyer un coup de bâton à un gardien de la paix : cela s'appelle *taper dans le tas*.

Ajoutons, pour atténuer l'atténuation, qu'il a dit à l'agent : "Si j'y voyais, je vous l'égorgerais." Heureusement alors qu'il n'y voit pas, et si l'agent doit s'en féliciter, Bret y gagne aussi de ne comparaître qu'en police correctionnelle.

A l'audience, ce n'est plus du tout le même, il est doux comme une demoiselle ; il ne baisse pas les yeux, parce qu'on ne s'expliquerait pas trop pourquoi, mais il est très convenable.

Il déclare être âgé de cinquante-neuf ans, et exercer la profession de musicien ambulant.

M. l'agent : Rue Saint-Sauveur, vers six heures trois quarts, après avoir plusieurs fois vu le prévenu et sa femme manquer d'être écrasés par les voitures, je les ai arrêtés dans l'intérêt de leur conservation et les ai invités à me suivre. Aussitôt cet homme m'a opposé une vive résistance, m'a injurié, traité de canaille, crapaule, fainéant, échappé de la Commune ; enfin, cela a fait un tel scandale, qu'il s'était formé un rassemblement d'environ quatre-vingts personnes ; il m'a lancé un coup de bâton qui m'a atteint dans le côté, et m'a dit que, s'il y voyait clair, il m'assommerait. Enfin, aidé d'un collègue qui est accouru, j'ai pu conduire cet homme et sa femme au poste.

M. le président : Mais s'il avait sa femme pour le conduire, comment cet-ils donc plusieurs fois failli être écrasés par les voitures.

L'agent : Oh ! la femme était encore plus en ribote que l'homme.

Le prévenu : Je la reconnais bien là. J'ai beau lui dire : Mais tu sortis donc pas !..... Je n'en tabe !

M. le président : Vous devriez bien prêcher d'exemple.

Le prévenu : Moi, c'est différent, je suis aveugle, c'est une petite distraction de boire un coup ; mais mon épouse, qui est clairvoyante et que c'est elle qui me conduit, elle ne devrait pas se mettre dans des états pareils, vu qu'elle peut nous faire dresser, moi-z-et elle.

M. le président : C'est ce qui a failli arriver rue Saint-Sauveur, et quand l'agent, dans votre intérêt, veut vous emmener, vous le frappez de votre bâton.

Le prévenu : Étant aveugle, il ne peut que je l'aide intentionnellement.

M. le président : Oui, involontairement ; c'est aussi involontairement que vous l'avez injurié.

Le prévenu : Ayant vu pas bu, il a pu m'échapper une inconséquence, mais je ne crois pas avoir dit tout ça ; je réclame l'indulgence comme aussi.

M. le président : Assez !

Le prévenu : Ancien Savoyard, aujourd'hui aveugle français, dévoué à ma patrie.

Le tribunal le condamne à huit jours de prison pour le délit et 5 francs pour l'ivresse.

M. le président : Et tâchez de trouver un autre conducteur que votre femme.

Le prévenu : Je la garderai par économie.

La maison de Charlemagne à Zurich.

"Gazette de Lausanne :

"S'il faut en croire la tradition, nous possédons à Zurich,—bon nombre de vos lecteurs le savent sans doute,—la maison où logea Charlemagne alors qu'en l'an 800 il fondait les premières écoles savantes. Cette maison, située tout près de la cathédrale, dans la rue des Romains, est connue de temps immémorial sous le nom de la maison "dans le trou", im loch, parce qu'il faut, pour y arriver descendre d'un côté de haute escalier, de l'autre un chemin fort rapide.

"En 1248, à l'occasion de travaux qui eurent lieu dans le sous-sol, on découvrit encore huit marches aboutissant à une porte entrée qui doit avoir donné accès autrefois dans les caves. Les documents positifs concernant cette maison ne remontent pas au-delà de 1354, époque où elle fut vendue à une dame Schwand par deux frères, des chevaliers du nom de Wyss.

"La dame Schwand revendit cette maison, quarante ans plus tard, aux chanoines du chapitre de la cathédrale, qui la conservèrent jusqu'à la fin du siècle ; elle devint alors propriété de l'État, entre les mains duquel elle resta jusqu'en 1832. Elle est occupée depuis plusieurs années par le grand magasin de jouets Brandt-Wolff.

"Une vue de Zurich, exécutée en 1500, nous montre les façades au midi et au couchant crénelées de deux riches fenêtres ogivales ; mais l'antique édifice a eu plus à souffrir de la main des hommes que de celle du temps et, de réparations en réparations, elle a perdu tout ce qu'elle avait de remarquable, à l'exception d'une porte et de deux fenêtres d'architecture romane. Les fenêtres ont encore leur grande arcade ornée de sculptures, représentant des fleurons, des feuilles, des rosaces, avec de petites figures humaines à la clef de voûte ; l'ornementation des deux fenêtres n'est point identique.

"Il y a une trentaine d'années, on voyait une petite fenêtre double, sous la grande arcade et le chapiteau de la colonne, qui en séparait les deux parties et, qui était curieusement travaillé dans un genre semblable à celui des colonnes du cloître voisin. Peut-être cette vieille maison faisait-elle partie autrefois de quelque *palatium* romain ; le nom de Pfalz, donné aussi à ce quartier, autorise cette hypothèse.

"Le plus ancienne des chroniques relatant le séjour de Charlemagne à Zurich est en dialecte du bas Rhin et date du quatorzième siècle. Celle que nous avons dans les archives de la ville a été écrite au commencement du seizième dans une sorte de prose rythmée et se trouve intercalée dans le récit de la vie des deux patrons de la cathédrale, saint Félix et sainte Régule. Le langage dans lequelle est écrite cette chronique ressemble fort,—et une oreille peu exercée s'y méprendrait,—à notre dialecte, au "zurichois" actuel.

"Voici la légende : Charlemagne avait fait élever sur l'emplacement actuel de la Wasser-Kirche une chapelle pourvue d'une cloche que pouvait sonner à certaines heures quiconque réclamait un jugement de l'empereur, ou voulait implorer son appel.

"Un jour, la cloche sonne, mais le gardien ne voit aucun sonneur, il n'aperçoit âme qui vive dans la chapelle où à son abords. La cloche réitère néanmoins son appel, et le bon empereur, ne pouvant obtenir une réponse qui le satisfasse lorsqu'il demande à ses serviteurs qui agite la cloche, prend le parti d'aller voir en personne ce qui se passe. Il arrive avec l'impétuosité, et voilà que c'est un serpent qui tire la corde ; il s'approche, et l'animal le conduit quelques pas plus loin à son nid ; un énorme crapaud s'était établi sur les nœuds du reptile, qu'il empêchait de regagner son domicile.

"Charlemagne monte sur son siège de justice, donne l'ordre de chasser le crapaud, et le serpent reprend en place et son devoir.

"A quelque temps de là, les serviteurs de l'empereur viennent lui dire, tout effarés, qu'un serpent monte les degrés qui donnent accès dans la maison. Charlemagne défend que l'on fasse aucun mal à cet étrange visiteur, qui bientôt fait son entrée dans la salle où la cour était à table. L'animal se dirigea droit au banc impérial, fait comprendre à Charlemagne qu'il doit en soulever le couvercle, puis, son désir satisfait, il dépose dans la coupe une pierre précieuse et disparaît. Jamais on le revit.

"Charlemagne, fort touché de ce cadeau témoignant de la récompense du serpent pour ces bons offices, fait monter la pierre en bague. On s'aperçoit alors qu'elle avait une puissance magique, et attachait indissolublement le cœur de l'empereur à la personne ou à l'objet qu'elle touchait. L'impératrice désirant comme toute bonne épouse être aimée et aimée seule de son mari, se fit donner la bague. Avant de mourir, elle en sora de mettre ce talisman dans sa bouche et même alors l'empereur lui resta attaché à tel point que longtemps il ne permit pas qu'elle fût inhumée ne pouvant supporter l'idée d'être séparé d'elle. Heureusement, un étudiant zurichois, consulté par un chevalier de la suite de l'empereur, découvrit l'artifice auquel avait eu recours l'impératrice. Il s'empara de la bague et bientôt Charlemagne renonça à promener partout avec lui le corps de sa défunte épouse.

"Son affection excessive se rapporte alors tout entière sur le chevalier détenteur de l'anneau. Mais au bout de quelque temps, celui-ci, fatigué de l'attention que le public accordait à la moindre des actions du "favori de l'empereur", jeta l'anneau dans un terrain marécageux. Cela suffit pour que l'empereur se sentît attiré vers cet endroit ; il y construisit une église qu'il dota richement et dans laquelle il voulut être inhumé. C'est ainsi que fut fondé Aix-la-Chapelle.

"Telle est la légende que racontent les vieilles chroniques, et que répètent encore aujourd'hui tous les bons Zurichois. L'épisode du serpent sonnant la cloche de la chapelle est rappelé par un bas-relief que l'on admire aux angles de la maison qui se trouve au-dessous de la cathédrale (*Münsterhaus*.)"

L'alimentation.

Ce n'est point M. Gambetta qui a découvert les truffes. Elles étaient connues et estimées des anciens, qui les appelaient avec emphase les *enfants des dieux*.—Les Athéniens en faisaient un si grand cas qu'ils consacrèrent de ferveurs les enfants de Cérès, lequel avait inventé ou reçu le bienfait d'une nouvelle espèce.—Les auteurs latins parlent des truffes avec plus ou moins d'éloges. Pline rapporte, à propos de ce tubercule, un fait qui doit paraître fort extraordinaire à ses ignorants contemporains : il dit que Lucius Licinius, envoyé comme préteur en Espagne, se mena une dent en mordant une truffe fraîchement déterrée, dans laquelle on trouva un denier romain.—Le célèbre gourmet Apicius qui dépensa, dit-on, 100 millions de sesterces (plus de 20 millions de francs) pour satisfaire sa passion gloutonne, recommande d'accompagner les truffes de la manière suivante : on les fait cuire à l'eau, puis on les met un instant à la bouche, après quoi on y ajoute de l'huile, du citron, des cherves, du poivre et du miel, et, lorsque la sauce a bouilli, on la lie avec des jaunes d'œuf. Il est entendu que nous donnons cette recette à titre de curiosité et que nous n'engageons nullement une ménagère à l'essayer.

Notre confrère du *Gedicous* vient d'enrichir la cuisine d'une invention. Il s'agit des "œufs brouillés aux truffes, aux truffes !!!... Voici la recette de notre confrère : "On casse le soir, dans un vase en papier, une truffe bien parfumée en compagnie de six œufs frais. Le lendemain, au moment opportun, on extrait les œufs de leur prison et on les brouille selon la formule. Leur contact prolongé avec le précieux tubercule aura suffi à leur faire contracter un arôme un peu distingué." — C'est une expérience à faire.

Potage aux cailadis.

Savoureux, nourrissant, léger à l'estomac, rétablissant en un mot les qualités qui d'ordinaire recherchent à un mets la faveur du public, et cependant fort négligé. Nous recommandons vivement à nos lecteurs cet objet d'une injuste indifférence ; en voici la formule. Après avoir ratissé et lavé de gros cailadis, on les coupe en morceaux de la longueur du petit doigt, que l'on fait blanchir pendant quelques minutes à l'eau bouillante et entre ensuite à feud dans du bouillon. Au moment de servir, on lie le potage avec des jaunes d'œuf et on le verse sur des croûtons frits.

Conseils.

Contre la fièvre maqueuse et la fièvre typhoïde.

Hachez crue une quinzaine d'oignons blancs et faites-en deux cataplasmes que vous fixerez, pour vingt-quatre heures, sous la plante des deux pieds du malade, —l'oignon touchant la peau.

Ce remède dont l'efficacité a été souvent constatée, peut s'appliquer dans n'importe quelle période de la maladie : au bout de vingt-quatre heures la fièvre cesse.

La recette ci-dessus est répandue depuis longtemps en Bourgogne, et même ailleurs. Inutile de dire que la Faculté ne l'ignore pas, mais qu'elle sourit doucement et hausse les épaules, si on lui parle de ce remède de "bonne femme." Nous volontairement cependant des médecins qui s'en servent, tout bêtement, parce que ça guérit.

C'est la saison de la tisane de thé. Mais encore faut-il que cette boisson ait toutes les qualités requises pour être avalée avec plaisir. Et d'abord, il faut savoir si le thé est bon. Examinez, retournez les feuilles infusées ; elles doivent être d'une belle couleur brune et de blonde substance (pas blanches surtout). Dans ce cas, le thé sera excellent. Mais si les feuilles sont noires et d'une texture gâtée, avec une apparence huileuse, n'en faites pas usage. Plus le thé sera pur, plus distinctement la couleur brune des feuilles frappera l'attention. Il est important aussi de s'assurer si les feuilles ont les bords dentelés. Sans cette condition, nul thé n'est naturel.

Si vous avez laissé tomber de l'encre sur un tapis de table où de perqueal, imbiber avec du lait, absorber avec une éponge, verser d'autre lait, absorber de nouveau, et continuer l'opération jusqu'à ce que la tache ait disparu.

L'Echo du Japon annonce que le jeune prince impérial Kan-in-no-miya, qui est actuellement à l'École militaire de Shik kan-gakko, où il fait de rapides progrès, sera envoyé en France au commencement de l'année prochaine pour y terminer ses études.

Un mot d'enfant, qui ne manque pas d'une certaine philosophie :

"Cherlemagne monte sur son siège de justice, donne l'ordre de chasser le crapaud, et le serpent reprend en place et son devoir.

Le mot "IMPOSSIBLE" n'est pas français.

Le journal des Sciences militaires a publié, en janvier 1840 ; une notice sur le lieutenant-général d'artillerie baron Bouchu, décédé le 31 octobre 1839, et cette notice contient le passage suivant :

"Le chef de bataillon d'artillerie, Napoléon Bonaparte dirigeait en chef, malgré l'infériorité de son grade, les opérations du siège de Toulon. Les travaux de l'artillerie étaient spécialement de son ressort ; il ordonna un jour au lieutenant Bouchu de bien examiner si deux canons ne pourraient pas être amenés dans une position escarpée qu'il importait beaucoup d'occuper.

"Après une première reconnaissance des lieux, le lieutenant Bouchu, qui faisait ses premières armes comme artilleur, vint répondre qu'il serait impossible, avec les moyens et le temps donnés, de faire arriver deux bouches à feu sur l'emplacement désigné.

"Comment, impossible ! s'écria aussitôt, avec un accent de colère, le jeune chef de bataillon. Et si l'on vous donne cent, deux cents travailleurs ?

"—Ce sera toujours bien difficile, et je crois même encore impossible, mon commandant.

"—Nous verrons, monsieur ; reportez sur-le-champ pour faire ce service prétendu impossible.

"On mit sous les ordres du lieutenant Bouchu une centaine de travailleurs d'infanterie, outre les canonniers. Les deux pièces sont enfin traînées en batterie à leur place, et les bombes et les roulets, mis sous ces de grands efforts et plusieurs accidents.

"Le lendemain, le plupart des officiers d'artillerie du siège étaient au rapport chez leur commandant. Rangés en cercle autour de lui, ils renouvaient par instructions :

"—Lieutenant Bouchu, avez-vous un dictionnaire ?

"—Oui, mon commandant.

"—Eh bien ! payez-le mot impossible. Souvenez-vous qu'il n'existe plus pour les enfants que je dénonce !

"Le mot n'eut vraiment pour l'oreille napoléonienne ne tarda pas à être couvert d'une large rature sur un dictionnaire de poche. Les paroles du jeune chef de bataillon firent une telle impression sur l'esprit de l'officier qui les avait provoquées que, rarement, une première difficulté l'a arrêté depuis. On assure même que, pendant nombre d'années, le mot impossible a été banni de sa correspondance et de ses correspondances. L'Empereur, dans ses moments de familiarité et de bonne humeur, lui a reproché cette anecdote."

—Un fait intéressant s'est produit à l'Université libre de Bruxelles. Un nègre d'Afrique, M. Renner William, natif de Sierra Leone (Afrique occidentale), vient de se présenter pour subir les trois examens de doctorat en médecine et les a passés *avec grande distinction*. On a été frappé de la parfaite convenance de ses manières et de ses connaissances. Il y a assurément peu d'Européens chez qui ces qualités sont poussées au même degré. Il compte retourner immédiatement en Afrique pour y exercer sa profession sur la côte du golfe de Guinée dont le séjour malsain est mortel pour les médecins de race blanche.

Voilà, pour le coup, un véritable "docteur noir".

On écrit de Nice que le 12 novembre, à dix heures du matin, un tremblement, devant les autorités locales, le directeur mine qui ouvrira le tunnel du col de Tende.

Une route carrossable, faisant communiquer les deux versants des Alpes, aura alors ouverte entre Tende et Limone.

L'inauguration officielle aura lieu ultérieurement.

Une anecdote concernant Mlle Mean. Si elle était une coquette, elle ne manquait pas d'esprit.

C'était au moment où elle jouait Dona Sol dans *Hernani*.

Quelqu'un assez indiscret lui demande pour ainsi dire son âge.

—Devinez ! répondit la grande artiste.

—Trente-deux ans ?

—Oui, reprit-elle, avec un sourire mélancolique, pour les présidents de cour d'assises, trop pâlis pour moi centenaire... Mais avez-vous ce qui m'est arrivé l'autre jour ? Le colonel (?) souffrait d'une rage de dents. Il ne consentait à aller chez le dentiste que si je l'accompagnais. Nous voilà chez Dupont... Horreur de hésitation du patient.—Courage, jeune homme, lui a dit ce diable d'opérateur ; quand ce ne serait que pour faire plaisir à la maman !...

Voici une curieuse anecdote que les joueurs feront bien de méditer :

C'était au cercle de X.... Un monsieur, portant toujours des lunettes avec des verres noirs, était suspecté de tricher en bouquant ; malgré toutes les précautions qu'on prenait contre lui, la chance semblait de lui être favorable.

Quand il quittait la partie, les cartes, soigneusement mises de côté, étaient examinées avec la plus grande attention, comptées, vérifiées à la loupe, et on ne trouvait rien toujours rien.

Un soir, le secrétaire du cercle ayant dit au garçon de jeu de mettre dans les tiroirs de son bureau les cartes qu'on venait d'enlever, fut obligé d'entrer dans son cabinet, lorsque tout à coup un bruit vint à s'éclaindre et, dans le tiroir entr'ouvert, il aperçut une quantité de points phosphorescents ; le trou était découvert. Le gros manquait ses cartes avec du phosphore et, grâce à la lumière poisse qu'il entrevoyait au travers de ces lunettes, les points lumineux étaient visibles pour lui seul.

Inutile de dire qu'on envoya le filou se faire pendre ailleurs, mais le tour n'en était pas moins ingénieux.

Propos en l'air :

Tenez, admettez un instant que vous êtes la comète.

—Non monsieur, je n'admets pas ça !

—Que diable ne vous emportez pas ainsi, puisque ce n'est qu'une supposition.

—A la bonne heure, mais aussi pourquoi m'envoyez-vous promener si haut que ça.

En Angleterre :

Une lady, qui est sur la voie, à un voyageur dans un wagon : "Monsieur est-ce le compartiment des fumeurs ?"

—Non madame, vous le trouverez à l'autre bout du convoi ; mais dépêchez-vous-en bien loin ! Plus vite cette odeur de la fumée ne me gêne pas."

La lady se retire courroucée, en murmurant : "Nasty, low fellow," et autres aménités de ce genre.

Monsieur et Madame :

—Al-je bien l'air d'un député, comme ça ?

—J'crois ma pas plus présomptueux, en entrant que tu vas entrer au ministère !

On nous rapporte que dans une ville de province où l'on joue en ce moment le drame de "Cartouche," l'affiche porte cette indication stupéfiante :

"Les rôles de voleurs seront remplis par des gentlemen de la ville !!! "

Le docteur X.... donne des dîners spirituelles. Un de ses convives disait l'autre :

—Ce diable de docteur, quel dommage qu'il ne traite pas ses malades comme il traite ses amis !

Un prix-courant d'un nouveau genre, et qui n'est guère destiné à la masse du public, vient d'être établi par un fournisseur de bêtes féroces pour ménageries et jardins zoologiques. Nous y relevons les prix suivants :

Un éléphant indien se paye 12,500 fr. ; un tigre royal, 7,000 francs. Le prix des singes varie, depuis le petit javanais, de 30 francs, au mandrill, de 250 ; de beaux exemplaires de cette dernière se vendent jusqu'à 3,000 fr., mais ceux qui atteignent le prix ont acquis leur plein développement : ils ont 4 pieds de haut et sont habitués à porter une livrée.

Par contre, avec les herbivores, les prix remontent rapidement : les antilopes et les zèbres sont hors de prix, un beau rhinocéros vaut de 10 à 12,000 francs.

Les reptiles sont moins chers ; une vipère à corne, le plus venimeux serpent du continent africain, vaut de 10 à 12 francs ; un boa de Java se vend à raison de 2 francs le centimètre, c'est-à-dire que s'il a 6 mètres il coûtera 1,200 francs.

La grenouille-bœuf, cet énorme batracien originaire des Indes néerlandaises, se vend 38 francs la pièce.

Un constructeur français, M. Tellier, achève en ce moment à Paris un canot destiné de cinq mètres-et demi de longueur, dont l'hélice doit être mue par l'électricité. Ce canot va être apporté à Boulogne, d'où M. Tellier veut faire la traversée de la Manche jusqu'à Folkestone. Ce sera le premier essai de navigation à l'électricité. Constatons qu'il aura été fait sous le pavillon français.

Les fromages des États-Unis et du Canada ont définitivement banni des marchés de la Grande-Bretagne les fromages anglais. A la faire qui vient de se tenir à Chester, les fermiers ont dû accepter une réduction de 10 0/0 sur les meilleures qualités et de 15 0/0 sur les qualités moyennes. Plusieurs fermiers ont préféré remporter leurs marchandises plutôt que de se soumettre à la baisse. Le fait est que le Chester, ce roi des fromages est devenu presque une curiosité, et qu'on n'en voit plus que sur la table des grands.

Les fromages américains quoique moins délicats tiennent partout le haut du pavé. Quant aux fromages français, la vogue n'en étend davantage tous les jours et si les producteurs français se mettaient en rapport direct avec les consommateurs, la baisse dans les prix qui en résulterait, doublerait aisément la consommation de la denrée sur le marché de Londres.

On parlait devant l'ami Cadet d'un de nos spationnaux, les mieux cotés sur le turf.

—Il est jeune, beau, élégant, riche comme un placer, fort comme un lion. Mais il est d'un égoïsme !...

—Enfin, réponds Cadet, il a tout pour lui.... et rien pour les autres !.

Banque de saltimbanques.

Le "directeur" à un de ses pensionnaires :

—Tu feras le tour de Léotard, et ce sera quatre francs cinquante.

—Non, cinq.

—Non, quatre cinquante.

Le pensionnaire, exaspéré :

—Je ne risque pas ma peau pour quatre francs cinquante. Cent sous, ou il n'y a rien de fait !

Copié sur une liste d'émigration :

BONTEMPS (Jean-Marie), 36 ans, marié, Quatre enfants.

DUBOUCHOUX (Pierre-Antoine), 5 ans, célibataire.

—On sait qu'un premier train de voyageurs a traversé le tunnel du Saint-Gothard. Il nous a paru intéressant, à ce propos, de rechercher quels étaient les plus longs tunnels existants jusqu'à ce jour. Ce sont : la galerie de mines de Lutsch (Hérvède) ; 6,147 mètres ; le tunnel de Saint-Gothard, 14,930 mètres.

Un-bobine a enfin trouvé un tailleur :

—Quel genre d'étoffes désire monsieur ? lui demande ce bienfaiteur.

Le bobine négligemment :

—Vous n'avez pas des étoffes qui peinent ?

Cadet, qui venait de prier un de ces amis de lui prêter un louis, pour deux jours durant :

—Vous ne voulez pas le prêter ?.... Je comprends : Vous avez peur qu'on vous le rende !

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisses Neuves.
Bâtiment LUNDI, 5 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en
Etoffes laine, laine et soie,
Qui chez eux coûtent 50.
Garantissons Brocatelle et à Carreaux.
Se vendant avec les couleurs de deuil.
Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.
Ils solliciteront l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
Image

FRANTZ & OPITZ,
Successeur de A. SCHMITZ & Cie,
Horlogerie, Bijouterie.
51 rue Royale,
Coin Bienville.
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
R.R.—Achète cash de Diamants jusqu'à 7 cent.—31 rue MeVD

Aux Planteurs-Sucriers.
CUISE MURIATIQUE, 10 degrés, 5 c. la livre. Acide sulfurique, 66 degrés, 3 c. la livre.
DR R. GRASSELL & CIE,
Se vendre par
H. T. HILL,
30 nov—6m. 175 & 177 rue Gravier.

ATTENTION !
Planteurs Sucriers !
Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphates de chaux sol, et
Super Phosphates d'Alumine sol.
Pour la distribution du jus de la canne, faire cuire et à vendre par le
Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,
14 rue de Union, Nouvelle-Orléans.
Sept—6m

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 119 rue Dauphine, nouvellement après 16 ans à la formation de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

FREDERIC SAHUQUE & FILS est l'honneur d'annoncer à leur nombreux clientèle qu'ils ont transféré leur domicile, rue Royale, 111, en face de l'Hôtel St-Louis.
—Dim Mer Ven.

AVIS.
LE Dr GEORGE P. MALONEY informe ses nombreux clients et clientèle qu'il n'a pas de concurrent en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son quatre-général qu'il occupe depuis nombre d'années.
N.B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à satisfaction pour prix généralement demandés. Tous les anesthésiques sûrs en usage par la profession de médecine sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant beaux et nombreux dentistes mécaniques faite en peu de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession du Sud, pour m'aider.
Respectueusement,
GEORGE P. MALONEY, D. D. S.
Nlle-Orléans, salon, 150 rue de Canal, entre Carondelet et Baronne.
13 août—1m

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Rampartes.
Simal—1m D Ma

A Dubuque, Hy J Montagnet, Jos B Williams
Nlle-Orléans. Nlle-Orléans. Pittsburg.
Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, usines, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du
Charbon en barils pour être expédié.
Chandiers
Sur le Lycée, entre les rues Pont et St-Ferdinand.
Sur le Bayou, entre les rues Hendersonville et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau : coin des rues Gravier et Carondelet, Nlle-Orléans. Lan.

Brasseries.
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.
1er Sep—S1.1 an DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGENE ERATH,
962.....RUE VILLERE.....962
Bière Espagnole et Chemin des Bayou
11 jan—S1. 1an DMJ

Avis aux Contribuables.
Bureau No 25, Escalier de la Monnaie.
LE soussigné est chargé de payer toutes les taxes arriérées et courantes, soit de ville ou d'État, à un compte très avantageux pour les contribuables qui le feront. Toutes les taxes d'État à un cent la livre.
JOHN T. DUPUOS.
No 25 Passage de la Bourse.
LEGE QUEYROUZE, OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Vente sucre de Pétrole de Pépin,
AUX MAGASINS NEUFS,
Coin Villere-Levée et Bienville.
19juil—1an. Nlle Orléans.

Le docteur C. R. White pendant nombre d'ans, du Bureau de Santé de l'État de la Louisiane, dit : "Le COIN HUSK TIP est le seul bout pour la bouche qui ait jamais été inventé."
MARQUES.
Little Brown Jug,
La Belle Périque,
Pocahontas.
My Uncle Toby,
Pelican,
A vendre par toute les marchands.
BOYES & ADAMS, Fabricants,
79 & 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
21 juil—

RODLEY BROTHERS
OUVRIERS en voitures de voyage à ressort, charrettes à ressort à 2 et 4 roues, charrettes à bateau, de pour bage, wagons à vache, charrettes à bateau et par des, charrettes à vin, petites charrettes de toutes dimensions, bancs, lanes, brancards, colliers de chevaux, mules, selles, harnais, système pour enrouleurs. Nous sommes l'attention sur nos enrouleurs à bande, nos moyeux forgés à froid et tous les fournitures entre coutiers à nos charrettes de voyage, toujours tout fabriqués dans nos propres ateliers à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par des ouvriers habiles pour chaque garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
Janv 1881—1an

VAPEURS.
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le sentiment (oublions pourvoyez de nouveau Bretagne) partiront de la jetée n. 42 de la rive ouest du Nord, au pied de Morton street, comme suit :
LABRADOR, Jeudi, novembre, 7 décembre.
ST-LAURENT, Samedi, novembre, 14 déc.
Prix du passage pour le Hâvre.
Première cabine (vin compris)..$100 et $120
Deuxième cabine.....$60
SEULES ALLES DE SUITE SANS A PRIX REDUIT.
Entrepont, $30, avec rafraîchissement supérieur, compagnon vin, bière et nourriture.
Pour fret et passage, s'adresser à
L. GRAND, Agent,
Collège Court, lettre H,
Nou